



Hépatite

L'hépatite virale est un groupe de maladies du foie dont certaines posent un risque sérieux aux universitaires, particulièrement en sciences de la santé.

Les scientifiques ont identifié six virus d'hépatite, mais trois - connus comme **A**, **B** et **C** - causent environ 90 % des cas aigus d'hépatite au Canada. Les gens infectés par l'hépatite peuvent éprouver des effets allant de la maladie bénigne à des dommages sérieux au foie. Plusieurs récupèrent complètement d'une infection alors que d'autres deviennent porteurs de la maladie et peuvent la transmettre à

d'autres sans le savoir. Il est spécialement important que les femmes enceintes ou qui désirent devenir enceintes soient testées pour l'hépatite¹.

Symptômes typiques : fièvre, perte d'appétit, nausée, douleur abdominale, jaunisse (couleur jaune de la peau et des globes oculaires).

Hépatite A

- est transmise quand nous ingurgitons des aliments ou de l'eau contaminés
- peut être prévenue en se lavant bien les mains et en évitant de consommer de l'eau ou des aliments contaminés
- il existe un vaccin

Hépatite B

- est l'hépatite la plus répandue
- est transmise par contact sexuel, avec du sang ou des fluides organiques
- il existe un vaccin

Hépatite C

- a été identifiée pour la première fois en 1989
- peut être prévenue en adoptant des pratiques de rapports sexuels protégés et en ne partageant pas d'aiguilles
- on estime que seulement 30 % des gens infectés sauraient quelles sont atteintes du virus
- il n'existe aucun vaccin

HÉPATITE A — L'hépatite est une maladie infectieuse du foie causée par le virus de l'hépatite A (VHA). Sa sévérité clinique varie, allant d'une maladie bénigne qui dure une semaine ou deux à une maladie gravement invalidante qui dure plusieurs mois.

Symptômes

- Les trois quarts des personnes infectées par le virus de l'hépatite A présentent des symptômes.
- Fièvre, fatigue, perte d'appétit, nausées, douleurs abdominales, coloration foncée des urines et une coloration jaune de la peau et des globes oculaires (jaunisse).

La période de contagion débute deux semaines avant l'apparition des symptômes pour se terminer deux semaines après leur disparition. Cependant, une personne infectée qui ne présente aucun symptôme peut quand même transmettre le virus. L'hépatite A n'est pas une maladie de longue durée (chronique) et n'est généralement pas mortelle.

L'hépatite A — Transmission

- Virus présent dans les selles des personnes infectées.
- C'est en ingérant une substance contaminée par les matières fécales d'une personne que l'on contracte la maladie.
- Se transmet plus facilement lorsque les conditions sanitaires et l'hygiène personnelle laissent à désirer.
- Peut également être transmis au cours de rapports sexuels oraux ou anaux.
- En buvant de l'eau contaminée.
- En mangeant des mollusques et des crustacés crus ou insuffisamment cuits provenant d'eaux contaminées.
- Les fruits, légumes et d'autres aliments peuvent être contaminés pendant la manutention.
- Le fait de travailler avec une personne infectée ne présente pas de risque.

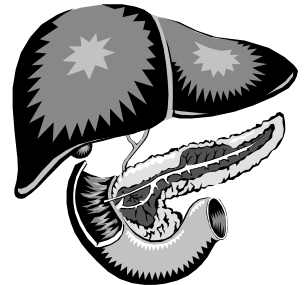
Pour plus d'information :

Laura Lozanski

Agente de santé et de sécurité au travail
2675, promenade Queensview
Ottawa (Ontario) K2B 8K2
Téléphone : 613.820.2270
Télécopieur : 613.820.7244
Courriel : lozanski@caut.ca

Votre foie : pourquoi il est important

Il est essentiel de garder votre foie en santé parce qu'il remplit des fonctions vitales. Il aide à digérer les aliments et stocke des vitamines et minéraux. Mais il joue un rôle encore plus important : il filtre les substances de toutes sortes, chimiques et autres, qui pénètrent à l'intérieur du corps, y compris les toxines qui se trouvent dans l'air, l'eau et la nourriture. Le foie est également essentiel dans la production du sang et de nombreuses protéines.



Risque professionnel — Pour l'instant, il n'existe à peu près pas de preuves de l'existence d'un risque de transmission de l'hépatite A en milieu de travail. On considère que les travailleurs de la santé ne courent pas un risque accru s'ils prennent les mesures normales de prévention des infections.

Immunisation — L'hépatite A peut être prévenue par une variété de vaccins selon les besoins individuels. Consultez votre médecin de famille, une clinique locale de voyage ou le Guide canadien d'immunisation pour en savoir davantage sur ces vaccins.

Prévention

- Bonnes conditions hygiéniques et sanitaires.
- Programmes d'éducation sur les mesures d'hygiène personnelle à l'intention des travailleurs.
- **Souligner la grande importance du lavage des mains dans la prévention des maladies.**
- Porter des vêtements de protection adéquats pour travailler et les enlever à la fin du travail.
- Se laver les mains souvent au travail avant de manger, de boire ou de fumer.
- Éviter de se ronger les ongles.

HÉPATITE B — L'hépatite B est une maladie infectieuse du foie causée par un virus du même nom (VHB). L'infection ne se produit que si le virus pénètre dans le sang et atteint le foie. De là, le virus s'étant reproduit en grande quantité se diffuse dans tout le courant sanguin.

Dix pour cent des personnes qui contractent l'hépatite B deviennent porteuses de cette maladie. Leur sang reste infecté pendant des mois, des années, ou même à vie. Soixante-dix pour cent des porteurs d'hépatite B développent une forme de maladie chronique, mais ils ne paraissent pas

malades. Les autres 30 pour cent souffrent continuellement d'une maladie du foie qui se transforme souvent en cirrhose et, après une période de 30 à 40 ans, en cancer du foie. A l'heure actuelle, il n'existe aucun moyen de guérir les porteurs d'hépatite B.

La PÉRIODE D'INCUBATION de l'hépatite B varie de 45 à 180 jours, mais la moyenne se situe entre 60 et 90 jours. La durée de la période d'incubation dépend de la quantité de virus à laquelle la personne est exposée. Plus la quantité de virus est grande, plus la période d'incubation est courte.

Cette maladie est-elle très répandue? — Environ 3 000 cas d'hépatite B sont déclarés chaque année au Canada, mais le nombre des cas qui ne sont jamais déclarés est probablement beaucoup plus élevé. Aux États-Unis, les centres de contrôle de la maladie évaluent à 12 000 le nombre des travailleurs de la santé qui contractent l'hépatite B chaque année à la suite d'une exposition professionnelle à du sang infecté. De ce nombre, 500 à 600 doivent être hospitalisés et plus de 200 meurent chaque année, dont 12 à 15 directement à cause de l'hépatite B, 170 à 200 à cause de la cirrhose et 40 à 50 à cause du cancer du foie.

Il n'a pas été démontré que les matières fécales, les sécrétions nasales, le crachat, la sueur, les larmes, l'urine et les vomissures aient propagé l'hépatite B. A moins que ces matières ne soient visiblement contaminées par du sang, le risque de transmission du virus qu'elles présentent en milieu de travail est pratiquement nul. La prudence est de rigueur.

Transmission — Le **sang** est la principale source d'exposition professionnelle à l'hépatite B. Ce virus peut également se trouver dans d'autres tissus et liquides organiques, mais sa concentration est alors beaucoup plus faible. Le risque de transmission varie selon la source.

- perforation de la peau par des aiguilles, des lancettes, des scalpels ou d'autres objets acérés contaminés par du sang
- éclaboussure sur une peau égratignée, écorchée, brûlée ou présentant une éruption, même bénigne
- éclaboussure des muqueuses de la bouche, du nez ou des yeux.

Même le contact indirect avec une surface souillée de sang contaminé peut transmettre le virus de l'hépatite B. Le virus contenu dans du sang séché peut demeurer stable jusqu'à sept jours à une température de 25 °C. **Les mains ayant eu contact avec une surface porteuse de sang contaminé, notamment un établi, une éprouvette ou un instrument de laboratoire, peuvent transmettre le virus de l'hépatite B à la peau ou aux muqueuses.**

- Les morsures
- La salive des personnes atteintes de l'hépatite B peut renfermer le virus de cette maladie, mais à une concentration beaucoup plus faible que dans le sang. Or, cette salive peut transmettre le virus si elle est injectée dans le sang. Il n'existe à notre connaissance aucun rapport d'hépatite B contractée par la bouche au contact des mannequins de RCR ou des becs d'instruments musicaux.
- Le sperme, les sécrétions vaginales et le lait maternel.
- Le virus peut être transmis par le contact sexuel sans protection ou par une mère à son enfant au moment de l'accouchement ou de l'allaitement.
- Le liquide synovial qui lubrifie les articulations, le liquide amniotique, le liquide céphalo-rachidien et le liquide péritonéal qui se trouve dans la cavité abdominale peuvent renfermer le virus de l'hépatite B, mais on ne connaît pas le risque de contamination des travailleurs présenté par ces liquides.

Hépatite B — Risque professionnel

- les personnes souvent exposées à du sang, des dérivés sanguins ou des piqûres d'aiguilles
- les personnes qui dissèquent des cadavres (p. ex. pour la recherche), enseignement médical
- les dentistes, les assistants et hygiénistes dentaires
- certains employés d'établissements pour déficients mentaux



- les travailleurs d'établissements qui sont susceptibles d'agression ou de morsure
- les embaumeurs

Immunisation —Travailleurs à risques

Avant le contact — Deux vaccins recombinants anti-hépatite B sont autorisés au Canada. Les deux assurent une protection sûre et fiable contre l'hépatite B lorsqu'ils sont administrés avant ou immédiatement après l'exposition au virus. Des tests ont démontré que ces vaccins produisent l'immunité chez 90 à 95 pour 100 des personnes jouissant d'une bonne santé. A l'heure actuelle, la vaccination est le moyen le plus efficace de se protéger contre l'exposition professionnelle à l'hépatite B.

Après le contact — Tout travailleur blessé par un objet pointu, mordu ou éclaboussé par le sang d'un porteur du virus de l'hépatite B doit immédiatement obtenir des soins médicaux. Les règlements de certaines régions administratives précisent les traitements à donner en pareils cas.

La vaccination après contact est fortement recommandée dans les cas où le travailleur exposé à du sang contaminé n'a jamais été vacciné ou si son organisme ne renferme pas d'anticorps contre l'hépatite B.

Vaccination — La vaccination doit ordinairement être administrée dans les sept jours suivant l'exposition à l'hépatite B. Dans certains cas, une injection d'immunoglobulines de l'hépatite B est aussi recommandée. Ces immunoglobulines renferment des anticorps qui s'attaquent au virus de l'hépatite B. Elles sont généralement administrées le plus tôt possible, de préférence dans les 24 heures suivant l'exposition.



Hépatite B — suite...

Symptômes — La gravité de la maladie dépend de la quantité de virus absorbée, de la façon dont la personne a été exposée et de ses réactions individuelles à cette infection.

- Malaise général, lassitude, perte d'appétit, éruption cutanée et parfois nausée, vomissement et autres symptômes semblables à ceux d'une grippe
- Dans relativement peu de cas, ces symptômes sont suivis d'une jaunisse, ainsi nommée parce que la peau jaunit et l'urine s'obscurcit. Ces derniers symptômes sont caractéristiques d'une maladie du foie. Ils sont causés par l'accumulation dans le sang d'un déchet organique appelé bilirubine. La jaunisse et les autres symptômes disparaissent ordinairement après 3 ou 4 semaines et la personne, entièrement rétablie, est désormais immunisée contre la maladie.
- Dans les cas graves, des réactions extrêmes se produisent lorsque le foie cesse de fonctionner.

Plus de la moitié des infections à l'hépatite B disparaissent sans causer de symptômes apparents. Des soins médicaux sont rarement nécessaires, car l'infection disparaît souvent sans traitement. Les épreuves de laboratoire sont souvent la seule façon de déterminer si une personne a déjà eu l'hépatite B.

Traitement

- Il n'existe aucun traitement spécifique.
- Réduire les activités physiques sans nécessairement s'aliter.
- Boire des liquides clairs au début de la maladie et éviter l'alcool et les aliments riches en protéines.
- Les personnes qui vomissent beaucoup et qui ne peuvent pas s'alimenter convenablement sont parfois hospitalisées.

HÉPATITE C — L'hépatite C est une maladie infectieuse du foie causée par le virus de l'hépatite C (VHC). Pour qu'il y ait infection par le VHC, il faut que le virus puisse pénétrer dans la circulation sanguine et atteindre le foie.

Environ la moitié des gens qui contractent l'hépatite C ne se rétablissent jamais complètement et peuvent demeurer porteurs du virus pendant le reste de leur vie.

Ces personnes sont atteintes d'hépatite C chronique, et certaines peuvent finir par souffrir d'une cirrhose et d'une insuffisance hépatique.

Période d'incubation - La période d'incubation varie entre 2 semaines et 6 mois, mais est plus souvent de 6 à 9 semaines.

Symptômes - fièvre, nausées et vomissements, perte d'appétit, maux d'estomac, grande fatigue et coloration jaune de la peau et des yeux (jaunisse).

Certaines des personnes qui sont infectées par le virus de l'hépatite C ne présentent aucun symptôme et peuvent transmettre le virus sans le savoir. Ces personnes risquent de tomber malades tôt ou tard. Les symptômes mettent parfois 10 ans à se manifester.

Transmission

- C'est principalement l'exposition au sang qui est responsable de la propagation du virus de l'hépatite C. Certaines personnes atteintes de l'hépatite C ne savent pas comment elles ont été infectées par le virus.
- Le partage d'aiguilles chez les personnes faisant usage de drogues injectables ou l'exposition au sang en milieu de travail peuvent être à l'origine de l'hépatite C. Le risque de contracter le virus au cours d'une transfusion sanguine est infime, mais il existe encore. Tous les dons de sang sont maintenant soumis à des tests de détection du virus de l'hépatite C.
- Tatouages, perçage du corps ou acupuncture.

Risque professionnel — Les travailleurs qui sont souvent exposés à du sang humain et risquent de se piquer accidentellement avec des aiguilles.

Hépatite C — suite...

Immunisation — Pour l'instant, il n'existe pas de vaccin contre l'hépatite C.

Prévention — Les précautions pour contrôler l'infection incluent les précautions universelles, plus particulièrement pour :

- le sperme, les sécrétions vaginales, le liquide synovial, le liquide céphalo-rachidien, le liquide pleural, le liquide péritonéal, le liquide péricardique, le liquide amniotique;
- la salive (au cours d'une intervention dentaire, lorsque du sang peut être présent dans la salive);
- Si vous voulez vous faire faire un tatouage ou un perçage, choisissez une personne détenant un permis qui utilise seulement des aiguilles neuves à usage unique et jetables et de l'équipement désinfecté et stérile (Le nettoyage à l'aide d'un agent de blanchiment n'élimine pas toujours le virus.).

HÉPATITE B ET C – Méthodes de travail sécuritaires.

En plus des précautions élémentaires, il faut observer certaines autres précautions d'usage, par exemple se laver les mains chaque fois que l'on retire ses gants ou que l'on touche un liquide susceptible de transmettre l'infection.

- Observer les règlements locaux, provinciaux, territoriaux ou fédéraux relatifs à la collecte sécuritaire des tissus et liquides organiques à jeter.
- Enlever prudemment les vêtements et autres articles de protection et les jeter ou les décontaminer en prenant les précautions voulues.
- Observer les démarches prescrites en cas de déversement ou d'exposition personnelle
- Observer dans tous leurs détails les modes d'utilisation et d'élimination sécuritaires des aiguilles et des autres objets tranchants.

Équipements de protection individuelle

- des gants pour protéger les mains et la peau;
- un masque ajouté au protecteur oculaire, ou alors un écran facial protégeant à la fois les muqueuses des yeux, du nez et de la bouche lorsqu'il y a possibilité d'éclaboussure par du sang ou des liquides organiques;
- des tabliers ordinaires pour protéger les vêtements contre les simples éclaboussures de sang, ou des blouses s'il peut y avoir du sang en grande quantité².

Références

¹ Health Canada/Santé Canada : www.hc-sc.gc.ca

² Adapté de : Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST)

